

Instruction des dossiers : Récapitulatif des cas Usuels

Demandes	Travaux concernés	Cerfa (en vigueur le 01/07/2024)	Délai d’instruction de droit commun	en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ou Périmètre Délimité des Abords (PDA) : Avis requis ABF Délai d’instruction
Certificat d’urbanisme b (Cub)	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de son projet	13410*11	2mois	SANS OBJET
Déclaration préalable (DP)	Construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes	13703*13	1mois	2mois
	Construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions	13404*13	1mois	2mois
	Création d’un lotissement et autres divisions foncières non soumis à permis d’aménager	13702*12	1mois	SANS OBJET
Permis de construire (PC)	Construction d’une maison individuelle et/ou ses annexes	13406*14	2mois	3mois
	Autre construction	13409*14	3mois	4mois
Permis d’aménager (PA)	Permet de réaliser un aménagement (affouillement et exhaussement du sol, lotissement, camping,...)	16297*02	3mois	4mois

Unité ADS

Tel. 02 51 53 11 90

Hôtel Gobin dit La Sénéchaussée

6 rue du Château Féodal - 85200 FONTENAY-LE-COMTE

Courriel : contactads@fontenayvendee.fr

